

## Annexe 2

### Informations financières pour la mise en œuvre des actions du Plan pour une économie verte 2030 sous la responsabilité du MEIE

#### A - Niveau de dépense annuelle prévu au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC)

Année financière	Cible (M\$)
2023-2024	219,117
2024-2025	62,650
2025-2026	91,200

#### B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions	FECC	Hors FECC	Total
-------------------------	------	-----------	-------

<b>1.1.1 - Électrifier le transport des personnes : véhicules légers, transport collectif et scolaire</b>			<b>0,000</b>
---	--	--	--------------

1.1.1.5	Proposer une réglementation relativement au volume minimal de carburant renouvelable dans l'essence et le diesel		
---------	--	--	--

<b>1.4.1 - Accompagner les entreprises du secteur industriel dans leurs plans de réduction d'émissions de GES et d'investissement</b>			<b>0,750</b>
---	--	--	--------------

1.4.1.4	Instaurer un groupe d'intervention GES pour les grands émetteurs	0,750	
---------	--	-------	--

<b>1.6.2 - Remplacer l'énergie fossile par l'électricité et d'autres énergies renouvelables</b>			<b>12,000</b>
---	--	--	---------------

1.6.2.5	Réaliser des projets pour améliorer la gestion de la pointe électrique	12,000	
---------	--	--------	--

## Annexe 2

### B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions	FECC	Hors FECC	Total
-------------------------	------	-----------	-------

<b>1.10.1 - Planifier et implanter des projets d'efficacité énergétique et de conversion vers les énergies renouvelables</b>			<b>300,292</b>
--	--	--	----------------

1.10.1.1	Accompagner les communautés hors réseau dans la planification et la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable	285,292	15,000
----------	---	---------	--------

<b>2.1.1 - Stimuler le développement des filières stratégiques pour la transition au Québec</b>			<b>256,300</b>
---	--	--	----------------

2.1.1.1a	Favoriser le développement de produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques - Soutien stratégique à des entreprises	1,950	
2.1.1.1c	Favoriser le développement de produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques - Projets mobilisateurs		18,000
2.1.1.2a	Appuyer le développement d'une filière de recyclage de batteries - Projets d'implantation	0,750	
2.1.1.2b	Appuyer le développement d'une filière de recyclage de batteries - Projets mobilisateurs en innovation		12,000
2.1.1.3	Appuyer la réalisation de projets collaboratifs industrie-milieu de la recherche en électrification des transports	15,500	
2.1.1.4a	Mettre en place une stratégie de l'hydrogène vert et des bioénergies		
2.1.1.4b	Développer des outils d'aide à la décision pour identifier les secteurs à prioriser - Stratégie H2 Vert & Bioénergies	0,100	
2.1.1.5	Rehausser les exigences réglementaires concernant l'injection dans le réseau gazier d'un minimum de gaz naturel renouvelable		
2.1.1.6	Soutenir la production et la distribution de gaz naturel renouvelable	208,000	

## Annexe 2

### B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions		FECC	Hors FECC	Total
-------------------------	--	------	-----------	-------

	2.1.1.7b	Soutenir l'innovation dans le domaine des bioénergies (Stratégie H2 et bioénergies)	4,400	
--	----------	---	-------	--

<b>2.3.1 - Soutenir l'innovation, de façon structurante, pour stimuler le développement de solutions de réduction d'émissions de GES</b>			<b>5,000</b>	
	2.3.1.2	Appuyer la réalisation de projets collaboratifs industrie-milieu de la recherche en réduction des émissions de GES	5,000	
	2.3.1.3	Soutenir des projets qui favorisent les maillages entre l'innovation sociale et l'innovation technologique		

<b>4.3.1 - Renforcer la prise en compte des objectifs de transition climatique dans les politiques, lois, règlements et programmes</b>			<b>0,000</b>	
	4.3.1.2	Adapter la mission des fonds d'investissement aux besoins de la transition		